Le sionisme n’est pas venu à bout de la Nation palestinienne

le 24/9/2013 11:44:13 (225 lectures)

Les armes et l'argent ont permis aux sionistes de voler la Palestine et d'expulser son peuple. La falsification de l'histoire et le travestissement de la force en droit ont fait le reste. La proclamation de l'Etat d'Israël le 14 mai 1948, présentée comme le couronnement d'une « guerre d'indépendance », n'a été que l'officialisation du fait accompli de nettoyage ethnique. La mythologie biblique et l'idéologie victimaire ont fourni à la brutalité coloniale les suppléments « moraux » dont elle avait besoin. Cible des efforts conjugués du crime crapuleux et du mensonge, la terre palestinienne a été colonisée bien au-delà des 55% que le très complaisant plan de partition avait déjà octroyés aux juifs : 78% en 1948, pour atteindre 100% en 1967. Réfugiés pour 90% d'entre eux, les Palestiniens sont devenus le peuple « sans terre », et la Palestine une terre sans son peuple.

Les armes et l'argent ont permis aux sionistes de voler la Palestine et d'expulser son peuple. La falsification de l'histoire et le travestissement de la force en droit ont fait le reste. La proclamation de l'Etat d'Israël le 14 mai 1948, présentée comme le couronnement d'une « guerre d'indépendance », n'a été que l'officialisation du fait accompli de nettoyage ethnique. La mythologie biblique et l'idéologie victimaire ont fourni à la brutalité coloniale les suppléments « moraux » dont elle avait besoin. Cible des efforts conjugués du crime crapuleux et du mensonge, la terre palestinienne a été colonisée bien au-delà des 55% que le très complaisant plan de partition avait déjà octroyés aux juifs : 78% en 1948, pour atteindre 100% en 1967. Réfugiés pour 90% d'entre eux, les Palestiniens sont devenus le peuple « sans terre », et la Palestine une terre sans son peuple.
Cette situation aberrante et humainement révoltante est le résultat d'un long processus entamé avant la fin du mandat britannique, accéléré avec la création de l'Etat d'Israël et poursuivi jusqu'à aujourd'hui. Bien avant la guerre de 1948, les sionistes avaient planifié l'installation de 1 500 000 colons juifs. Le Fonds national juif encouragea l'action des organisations terroristes juives pour mener à bien ce programme. La Haganah, l'Irgoun et le Gang Stern – dont la fusion permit le 26 mai 1948 la création de l'armée israélienne – commirent plusieurs séries d'attentats contre des autobus palestiniens, des maisons, des marchés et des mosquées. Encadrés par le plan Dalet en avril 1948, les crimes des terroristes juifs prirent la forme militarisée et systématisée du nettoyage ethnique. Le plan visait à faire précéder chaque opération d'expulsion d'un massacre destiné à semer la terreur, et la tragédie de Deir Yassin fut l'un des exemples les plus horribles de cette stratégie. Le résultat fut efficace pour les sionistes. En juin 1949, date de l'armistice entérinant le vol de 78% de la terre palestinienne, 531 villes et villages palestiniens avaient été détruits, 800000 Palestiniens avaient été déportés dans les camps de réfugiés, et plusieurs milliers d'entre eux assassinés.

Massacrer les habitants, raser systématiquement leurs villages, vandaliser leurs maisons, brûler leurs cultures préalablement pillées, voler leur bétail, les éléments du système d'irrigation de leurs champs : tels sont les procédés employés par les sionistes avant, pendant et après 1948 pour judaïser la terre palestinienne. Ces méthodes de brigandage à l'échelle d'un pays avaient triple emploi : 1° agrandir le territoire conquis ; 2° livrer une guerre économique aux Palestiniens en les privant de leurs moyens d'existence, de façon à anéantir chez eux tout espoir de retour ; 3° alimenter les caisses du Fonds national juif.

Mais alors que la plupart des voleurs s'enfuient après leur forfait, les sionistes ont occupé le terrain avec l'arrogance du propriétaire. La création de l'Etat d'Israël a donné au crime le caractère légal de la « légitime défense », à la colonisation celui de la « souveraineté », au vol celui de la « confiscation ». Le proverbe selon lequel « les absents ont toujours tort » n'a jamais été aussi ironiquement réalisé. La Knesset a adopté en 1950 la fameuse « Loi sur la propriété des absents », qui stipule que toute personne qui n'était pas physiquement présente avant, pendant et après la guerre de 1948 est définie comme « absente », et sa terre déclarée « abandonnée ». La même année a été votée la « Loi sur le retour », stipulant que tout juif dans le monde peut devenir citoyen d'Israël.

Après juin 1948, la destruction de la Palestine arabe est donc devenue la politique officielle de l'Etat d'Israël. Assurés de leurs « droits », les colons se sont accordé la liberté illimitée de voler, de dégrader et de détruire tout ce qui pouvait rappeler l'arabité de la Palestine. L'entreprise totale de démolition des villages arabes et de nivellement des terrains au bulldozer a servi à accréditer le mensonge éhonté selon lequel il n'y avait en Palestine que du sable. La destruction des anciens cimetières, des sites architecturaux arabes et islamiques a constitué la condition essentielle pour fabriquer de toutes pièces une « identité israélienne ».

C'est avec un cynisme sans égal que Ben Gourion avait déclaré en 1948 à propos des Palestiniens : « Les vieux mourront et les jeunes oublieront ». Pourtant cette politique de destruction de la Palestine arabe et d'éclatement de son peuple a échoué. Le retour des réfugiés chez eux, condition sine qua non de la libération de la Palestine, demeure le point central des revendications de la résistance palestinienne.

Comité Action Palestine

L’Islamophobie : un racisme d’Etat au service du sionisme

La situation est alarmante. Les actes islamophobes déclarés ont augmenté de 57% entre 2011 et 2012, alors qu'ils avaient déjà augmenté de 34% en 2011. Les femmes musulmanes en sont les victimes à plus de 80%. Et en seulement deux mois, depuis fin mai 2013, on recense plus d'une dizaine de cas de femmes insultées et agressées violemment. A Argenteuil, une jeune victime enceinte a perdu son bébé suite à l'agression.

Malgré la gravité des faits, l'Etat et la classe politique se réfugient dans une posture qui dénie ou minimise ces actes islamophobes. Il faut bien constater que cette posture est diamétralement opposée lorsqu'il s'agit d'actes prétendument antisémites. Dans toutes les agressions récentes de jeunes femmes musulmanes, les pouvoirs publics leur demandent de ne pas s'exprimer, de ne pas alerter leur communauté, on cherche à minimiser les faits afin, dit-on, que les réactions ne tournent pas à l'émeute. On tergiverse quant au caractère raciste des agressions. Très souvent le témoignage des victimes est soumis à caution dans les médias, quand on ne les accuse pas d'avoir provoqué elles-mêmes les agressions et d'être les fauteuses de trouble. La posture est aussi diamétralement opposée lorsqu'il s'agit de liberté d'expression. En effet les autorités cautionnent sans scrupules l'interdiction de conférences anti-sionistes alors qu'elles ne voient rien à redire au sujet des multiples couvertures à sensation de journaux et magazines, mettant en garde contre un prétendu « péril vert ». Pourtant, il apparait que dans notre société, le péril est d'abord pour les musulmans et les musulmanes !

La stratégie des gouvernements français successifs est claire. Il s'agit de renverser les rôles afin de faire passer les citoyens musulmans pour des délinquants et des dangers potentiels. Des lois discriminatoires et racistes stigmatisent les femmes musulmanes voilées. Ces femmes sont mises en danger au sein d'une société galvanisée par des campagnes médiatiques islamophobes. Finalement les policiers censés les protéger, multiplient les provocations racistes et les interpellations violentes non justifiées dans leurs quartiers. Plus de 40% d'actes islamophobes mettent en cause des fonctionnaires. A chaque fois le scénario est le même. Il s'agit de provoquer les habitants des quartiers populaires jusqu'à l'exaspération et les pousser à se révolter, comme à Clichy sous Bois en 2005, à Amiens en 2012, à Trappes en 2013. Les médias n'ont plus alors qu'à relater les faits selon la version de la police et à dénoncer le caractère prétendument anti-républicain des émeutiers.

Comme il le fait depuis plusieurs années déjà, le Comité Action Palestine dénonce avec virulence cette stratégie islamophobe parfaitement orchestrée, entretenue par les discours médiatiques des hommes politiques de cette Nation, par leurs pratiques anti-immigrés et les lois discriminatoires qu'ils adoptent. Au nom d'un nouvel ordre moral et d'une laïcité qui n'a absolument rien à voir avec la loi de 1905, la classe politique française use de tous les instants et de tous les stratagèmes pour implanter la haine anti-musulmane dans ce pays car elle y voit deux objectifs majeurs.

La première fonction de ce racisme islamophobe est à usage interne. Il marginalise une population économiquement précaire et donc susceptible d'être politiquement contestataire : il crée donc une scission blancs-immigrés profitable au maintien de l'ordre républicain-bourgeois. A cette fin, avec les mêmes méthodes et le même esprit hérités du colonialisme, il utilise la femme musulmane en lui ordonnant de se dévoiler ou en la marginalisant socialement, afin de fragiliser plus encore cette partie de la population. La femme musulmane, au nom de la prétendue liberté de la femme occidentale, sert également d'instrument raciste pour stigmatiser les hommes musulmans et renforcer la discrimination et l'anathème à leur égard.

L'islamophobie, en tant qu'idéologie dominante, crée une représentation inversée de la réalité sociale qui fait passer les victimes pour les agresseurs. Par des mécanismes racistes identiques à ceux mis en œuvre en situation coloniale, elle impute aux musulmans français un état de sous-humanité qui conduit à les considérer comme soit serviles, soit dangereux. Les classes dominantes en France sont islamophobes par nécessité sociale, ce racisme constituant en quelque sorte un ethos de classe. L'exploitation forcenée des semi-prolétaires immigrés a besoin d'une justification idéologique, en l'occurrence le racisme anti-musulman. Mais cette islamophobie est assumée et constitue une ressource politique pour asseoir une domination qui en tant que telle serait fragile.

La deuxième fonction, à usage externe, de ce racisme, est de délégitimer tout mouvement de solidarité en France avec les peuples musulmans dans leur résistance contre les agressions coloniales et impérialistes. Il s'agit en particulier d'éviter, pour un Etat républicain pro-sioniste, que le mouvement pro-palestinien trouve un écho au sein de la population française.C'est pourquoi les agents actifs de l'islamophobie sont aussi souvent de fervents partisans d'Israël.

La question sociale en France et la cause palestinienne sont donc consubstantiellement liées. La classe politique ne s'y est pas trompée en élevant le sionisme au rang d'idéologie officielle de l'Etat Français. En ce qui concerne les dominés, le niveau d'implication dans le soutien à la cause palestinienne constituera sans doute le révélateur de l'autonomie de leur mouvement et de leur maturation politique.

Comité Action Palestine

Soutenir la lutte des prisonniers détenus dans les geôles sionistes (Août 2013 : N°18)

« Rien ne symbolise mieux que la prison coloniale la lutte à mort qui se joue entre colon et colonisé. Si la prison est l'éventualité certaine du résistant, la résistance est aussi l'horizon du prisonnier. C'est ce qu'attestent les luttes menées au sein même des geôles sionistes. Les prisonniers sont les martyrs, mais non les victimes de la résistance. Ils en sont les acteurs. Lutter contre la détention administrative et les conditions carcérales, c'est aussi lutter pour que la résistance continue, c'est lutter pour que la société continue d'exister. Parce que le combat des prisonniers est toujours un combat politique, le statut de prisonnier constitue, par conséquent, un repère fondamental de l'identité nationale palestinienne. C'est pourquoi la libération inconditionnelle de tous les prisonniers, palestiniens et arabes, est une revendication centrale de la cause palestinienne.Cette chronique, produite par Rim al-Khatib, se veut être l'écho de cette lutte. Depuis début 2012, les prisonniers en détention administrative ont lancé un mouvement ininterrompu de grève de la faim. Actuellement Samer 'Issawi est en grève de la faim depuis plus de 5 mois (150 jours) »

« Nés libres, nous le resterons »

Soutenir la lutte des prisonniers détenus dans les geôles sionistes (Août 2013 : N°18)

Juste avant la reprise des négociations entre l'Autorité Palestinienne et l'entité sioniste, 26 prisonniers détenus depuis avant les accords d'Oslo en 1993 ont été libérés. Il ne fait nul doute que le peuple palestinien, dans toutes ses composantes politiques, les a reçus comme doivent reçus les héros, qu'ils soient arrivés à Gaza ou en Cisjordanie. Les familles des prisonniers originaires des territoires occupés en 1948 et de la ville d'al-Quds, ont cependant reproché à l'Autorité de n'avoir pas exigé la libération des leurs. En effet, les autorités de l'occupation ont-elles-mêmes procédé à dresser la liste des prisonniers « libérables ». Les responsables de l'Autorité promettent la libération d'autres prisonniers au mois de septembre prochain.

Une étude rapide de la liste des prisonniers libérés montre que sur la totalité des prisonniers libérés, trois appartiennent au FPLP, deux au mouvement Hamas, un au FDLP et un au mouvement du Jihad islamique, tous les autres sont membres du mouvement Fateh. Sur les 26 prisonniers libérés, 17 étaient condamnés à la perpétuité, un seul d'entre eux est membre du FPLP, les autres étant du mouvement Fateh. Quant aux autres prisonniers, ils étaient condamnés à 20, 22, ou 25 ans de détention, soit libérables dans quelques années. Cette liste établie par les autorités de l'occupation visait à favoriser le mouvement du Fateh, seule organisation favorable aux négociations avec l'entité de l'occupation.

1 – Solidarité avec les prisonniers jordaniens

4 des 5 prisonniers jordaniens ont arrêté la grève de la faim qu'ils ont mené pendant plus de 100 jours. Le prisonnier Alaa Hammad a refusé d'arrêter le mouvement. Un accord a été conclu entre les prisonniers et les autorités de l'occupation : le droit de visite de tous les membres des familles, régulièrement, pour une durée de 4 heures au début, puis 1h 30 ensuite, le regroupement des prisonniers jordaniens dans une seule prison et section, et la fin de leur isolement.

2 – Prisonniers grévistes de la faim dans les prisons de l'occupation

Le prisonnier Darrar Abu Sissi, enlevé en Ukraine par les services du Mossad, en collaboration avec la police ukrainienne, au mois de février 2011, a décidé d'entamer la grève de la faim, le 16 août, réclamant la fin de son isolement. Depuis son enlèvement, Darrar Abu Sissi, accusé d'appartenir au mouvement Hamas, est isolé et ne peut voir personne, à l'exception de la visite rare de son avocat.

Le résistant Darrar Abu Sissi a été transféré au dispensaire de la prison de Ramleh, suite à la détérioration de son état de santé. Les prisonniers détenus dans les prisons de Ramon, Nafha, Eshel, Satta, Gilboa et Haddarim menacent la direction de la prison d'entrer en lutte et de mener la grève de la faim pour réclamer la fin de son isolement.

Le prisonnier Abdel Majid Khdayrat de Toubas est toujours en grève de la faim depuis le mois de juillet dernier. Le résistant refuse son arrestation alors qu'il a été libéré lors de l'accord d'échange en octobre 2011 et qu'il risque de devoir mener à terme sa condamnation première.

Au 21 août, les prisonniers en grève de la faim

– Ayman Hamdan, en grève de la faim depuis 114 jours

– Ayman Itbeich, en grève de la faim depuis 101 jours

– Adel Huraybat, depuis 88 jours

– Hussam Matar, depuis 80 jours

– Awad Saîdi, depuis 61 jours

– Yassin Abu Lafah, depuis 9 jours

– Darrar Abu Sissi, depuis 4 jours

– Issa Abu Arqub, depuis 3 jours

Le prisonnier résistant, Ayman Daoud, de la ville d'al-Khalil, a arrêté la grève de la faim, suite à la décision de l'occupation de le libérer en contrepartie de son expulsion vers la bande de Gaza, pour 10 ans. Il avait mené la grève de la faim pendant 40 jours, pour protester contre son arrestation, à nouveau, en février 2012 alors qu'il avait été libéré en octobre 2011 dans le cadre de l'échange. Les autorités de l'occupation envisageaient de lui imposer de terminer la condamnation initiative (28 ans de prison).

4 prisonniers libérés lors de l'échange de 2011 ont été arrêtés puis éloignés vers la bande de Gaza. Mais 15 prisonniers libérés au total par cet échange ont été de nouveau arrêtés. Les prisonniers libérés puis arrêtés et expulsés vers Gaza sont : Hana' Shalabi, qui avait entamé une grève de la faim de 44 jours, puis Ayman Sharawneh, qui a mené la grève de la faim pendant 8 mois et demi, puis Iyad Abu Funun, qui a été arrêté le 20 avril 2012, puis expulsé et Ayman Abu Daoud, récemment.

L'expulsion des prisonniers de la Cisjordanie vers la bande de Gaza est un crime, même s'il s'agit du même pays.

3 – Abolir la détention « administrative »

La détention « administrative » est une forme de torture. Tous les Palestiniens qui refusent l'occupation de leur pays sont passibles de cette forme de détention, puisque c'est le Shabak (service de renseignements) sioniste qui décide qu'un tel Palestinien est une « menace pour la sécurité de l'Etat ». Arrêté, puis traduit devant le tribunal, la détention « administrative » est prononcée, pour 4 ou 6 mois, mais cette détention est sans cesse renouvelée, au point que des Palestiniens ont été maintenus en prison pendant plusieurs années, sur jugement du Shabak. C'est la torture morale des détenus « administratifs » qui vivent constamment dans l'incertitude, puisqu'ils ne savent jamais quand ils seront libérés. C'est pourquoi les détenus « administratifs » luttent

et mènent la grève de la faim pour faire arrêter cette menace contre le peuple palestinien.

Deux nouveaux prisonniers refusent la détention « administrative » en menant la grève de la faim. Il s'agit du journaliste Yassin Abu Lafah et de Issa Abu Arqub, qui ont déclaré entamer la lutte. Yassin est détenu depuis le mois de juin 2013 et Issa depuis le mois de juillet dernier.

Le prisonnier résistant Ayman Itbeich, cadre du mouvement du Jihad islamique dans la ville d'al-Khalil, mène une grève de la faim depuis son arrestation le 9 mai dernier. Prisonnier libéré, il avait été détenu pendant 11 ans pour appartenance au Jihad islamique et en tant que détenu « administratif ». Il refuse d'être à nouveau détenu « administratif » et réclame sa libération.

Le prisonnier résistant Hussam Matar, en grève de la faim depuis plus de 80 jours, a été transféré à l'hôpital Barzalay, suite à la détérioration de sa santé.

Le prisonnier Imad Batrane, gravement malade, en grève de la faim depuis le 5 mai 2013, a arrêté son mouvement de protestation. Il semble avoir reçu des promesses quant au non renouvellement de sa détention « administrative ». Il a été arrêté au mois de novembre 2011 et depuis cette date, sa détention « administrative » est sans cesse renouvelée. Il avait refusé de prendre des vitamines, mesure ultime avant de mourir, afin que la direction sioniste accepte la fin de la détention « administrative ». Mais la direction a tergiversé, envoyant des religieux et des psychologues juifs pour le convaincre d'arrêter son mouvement. L'avocat de Imad Batrane a réussi, semble-t-il, à faire conclure un accord où Imad serait libéré le 15 novembre 2013.

4 – Libérer les prisonniers malades

Le résistant Thaer Halahla, arrêté le 10 avril 2013 après avoir été libéré suite à 67 jours de grève de la faim pour

réclamer la fin de sa détention administrative, a été infecté au foie par les services médicaux de l'occupation. Les autorités refusent toujours de le soigner ou de laisser une équipe médicale palestinienne s'en charger.

Le CICR s'est dit inquiet à propos de la détérioration de la santé de 7 grévistes de la faim, notamment du prisonnier Imad Batran, qui frôle la mort depuis plusieurs jours. Le CICR a rappelé aux autorités de l'occupation le devoir de respecter le choix de grève des prisonniers et la préservation de leur dignité.

5 – Répression

La direction des prisons a interdit la visite familiale pendant deux mois, à la section 23 de la prison du Naqab, où se trouvent 120 prisonniers palestiniens. Les résistants avaient mené une vague de protestation à l'intérieur des cellules, refusant les raids nocturnes menés par les forces spéciales chargées de la répression dans les prisons, qui avaient confisqué les affaires personnelles et mis à sac les cellules.

L'occupation interdit au prisonnier libéré de la ville d'al-Quds, Alaa Ali, d'entrer en Cisjordanie pendant 6 mois, sous le prétexte de « préserver la sécurité de l'Etat ». Le résistant Alaa Ali a été libéré il y a trois mois, après 12 ans d'incarcération dans les prisons de l'occupation.

4 prisonniers maqdisis entament leur 12ème année d'incarcération : Wael Mohammad Qassem, 42 ans, condamné à la perpétuité 35 fois + 50 ans, Alaa Dine Abbassi, 40 ans, condamné à 60 ans de prison, Mohammad Ishaq Awda, 40 ans, condamné à 9 perpétuités + 40 ans, et Wissam Abbassi, 36 ans, condamné à 26 perpétuités + 40 ans.

Le ministre de « la justice » dans le gouvernement de l'occupation a déclaré avoir achevé le projet d'une loi visant à casser la grève de la faim des prisonniers palestiniens et

arabes. Cette loi permet aux tribunaux sionistes de déclarer possible l'alimentation forcée des prisonniers grévistes, ce qui risque les de tuer. La loi permet également aux tribunaux d'émettre leurs décisions, même en l'absence du prisonnier au tribunal.

6– Libération

Le prisonnier Maher al-Aqqad de Khan Younes a été libéré après 8 années de détention. Deux frères de la bande de Gaza, Shaybub et Nazeh Halass ont été libérés après 7 ans de détention, pour avoir lancé des fusées à partir de la bande de Gaza en direction d'objectifs sionistes.

7 – Statistiques

Après l'arrestation de trois militantes actives dans le soutien aux prisonniers (Myassar Itani, de Nablus, Linan Abu Ghalme, sœur du prisonnier Ahed Abu Ghalme, et Lina Jawabra) qui avaient « osé » se rendre en Palestine occupée en 48 pour rendre visite à la prisonnière libérée Wurud Qassem), le nombre des prisonnières palestiniennes s'élève, au 21 août, à 12 prisonnières, la plus ancienne étant Lina Jarbouni, des territoires occupés en 1948, dont l'état de santé s'est à nouveau détérioré.

20 enfants ont été arrêtés au cours de la première moitié du mois d'août 2013. Une association de droits de l'homme a déclaré dans son rapport que la police sioniste a torturé des dizaines d'enfants pour arracher des « aveux », souvent inventés.

125 Palestiniens parmi les détenus « administratifs » sont des prisonniers libérés, ayant été détenus pendant des années en tant que détenus « administratifs » ou condamnés.

8 – Enlèvement

Les forces de l'occupation ont arrêté le frère de deux

prisonniers grévistes de la faim, Ayman et Mohammad Itbieh, du village Kharsa, près de Doura-al Khalil. Khaled Itbeich (24 ans) a été contraint de se livrer aux forces de l'occupation après plusieurs raids menés contre la maison familiale et celles de leur proches.

Elles ont également arrêté Aref Hraybat, et ont failli arrêté le frère de Imad Batrane, pour arrêter son frère, qui ne se trouvait pas chez lui. Les autorités de l'occupation arrêtent les membres des familles des prisonniers en grève de la faim, pour faire pression sur eux.

9– Solidarité

Plusieurs mouvements de protestation et de solidarité avec les prisonniers en lutte ont été menés dans différentes parties de la Cisjordanie, notamment dans la ville d'al-Bireh, et devant la prison de Ofer.

Soutenir la lutte des prisonniers détenus dans les geôles sionistes (Juillet 2013 : N°16)

« Rien ne symbolise mieux que la prison coloniale la lutte à mort qui se joue entre colon et colonisé. Si la prison est l'éventualité certaine du résistant, la résistance est aussi l'horizon du prisonnier.

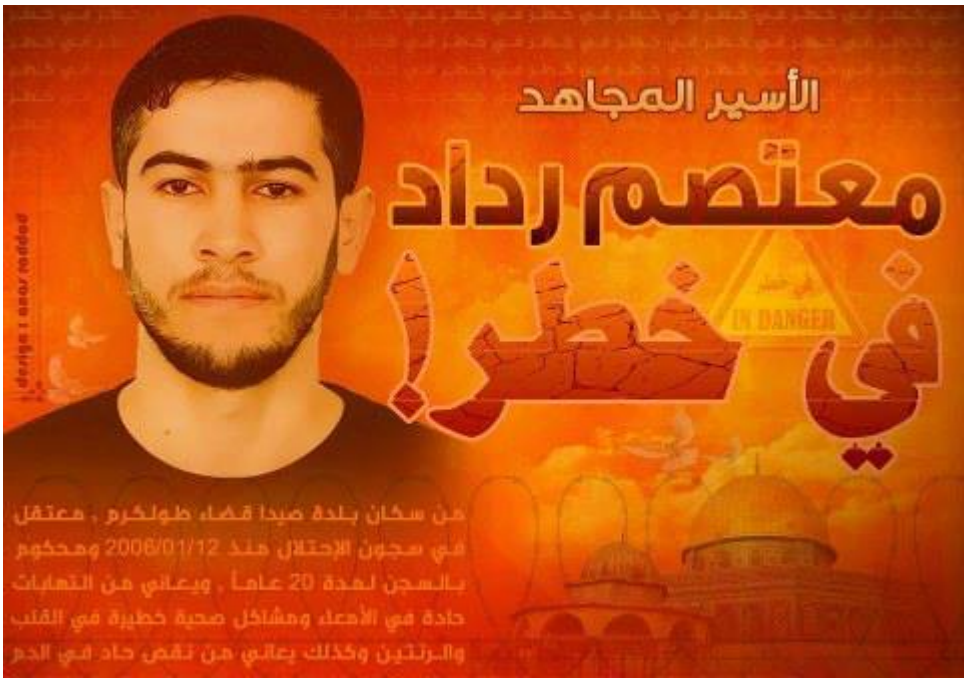

C'est ce qu'attestent les luttes menées au sein même des geôles sionistes. Les prisonniers sont les martyrs, mais non les victimes de la résistance. Ils en sont les acteurs. Lutter contre la détention administrative et les conditions carcérales, c'est aussi lutter pour que la résistance continue, c'est lutter pour que la société continue d'exister. Parce que le combat des prisonniers est toujours un combat politique, le statut de prisonnier constitue, par conséquent, un repère fondamental de l'identité nationale palestinienne. C'est pourquoi la libération inconditionnelle de tous les prisonniers, palestiniens et arabes, est une revendication centrale de la cause palestinienne.Cette chronique, produite par Rim al-Khatib, se veut être l'écho de cette lutte. Depuis début 2012, les prisonniers en détention administrative ont lancé un mouvement ininterrompu de grève de la faim. Actuellement Samer 'Issawi est en grève de la faim depuis plus de 5 mois (150 jours) »

« Nés libres, nous le resterons »

Soutenir la lutte des prisonniers détenus dans les geôles sionistes

Juillet 2013 : N°16

Vers la fin du mois de juin, les prisonniers et leurs familles

ont été en deuil : Tareq, le fils du prisonnier Ahmad Sukni, âgé de 10 ans, a été victime d'un accident de la circulation, à Gaza. Tareq faisait partie d'un groupe d'enfants de prisonniers, emmenés passer une journée de loisirs. Peu avant le départ du car, Tareq avait représenté les enfants des prisonniers, et pris la parole pour réclamer des associations humanitaires dans le monde un peu d'attention envers les prisonniers et leurs familles. Il avait réclamé la visite de son père, qu'il n'avait pas visité depuis 6 ans. Ce fut son dernier message.

Tareq était le seul fils du prisonnier Ahmad Sukni. Il était né alors que son père était en prison. Ahmad Sukni, âgé de 35 ans, est prisonnier depuis 2002 et condamné à 27 ans de prison, pour résistance à l'occupation.

Pour empêcher le président de l'entité coloniale sioniste de libérer 100 prisonniers, parmi ceux qui ont été détenus avant les accords d'Oslo, des députés sionistes ont proposé une loi interdisant de grâcier des prisonniers palestiniens. Mais la venue du ministre américain Kerry pour rencontrer à nouveau le président palestinien Mahmoud Abbas et le premier ministre sioniste Netanyahu a ouvert une nouvelle fois la voie pour la libération des anciens prisonniers, détenus avant les accords d'Oslo. Il semble bien que les Etats-Unis soient prêts à se plier à cette exigence palestinienne, juste pour faire avancer des négociations, qui ne mèneront qu'à l'accentuation de la répression des Palestiniens, à empêcher la libération des territoires occupés en 1967 et à une mainmise américano-sioniste sur la Cisjordanie. Il est cependant improbable que les sionistes acceptent la libération de tous les anciens prisonniers. D'après les dernières informations, les sionistes refuseraient de libérer trois prisonniers, dont Walid Duqqa et Karim Younes, des territoires occupés en 48, accusés d'avoir tué des soldats sionistes, et Samir Sarsawi condamné à 30 ans de détention, et arrêté en 1988.

Solidarité avec les prisonniers jordaniens en grève de la faim

5 prisonniers jordaniens poursuivent la grève de la faim depuis le 2 mai 2013 : Mohammad Rimawi, Hamze Osman, Mounir Mar'i, Alaa Hamad et le dirigeant des Brigades al-Qassam, Abdallah Barghouty. Le régime jordanien a refusé de reconnaître tous les prisonniers jordaniens comme faisant partie de ses citoyens, lors de la rencontre avec les parents des prisonniers. Ceux-ci ont alors coupé court aux pourparlers et poursuivent la mobilisation populaire.

Le 25 juin, les policiers jordaniens ont réprimé les familles des prisonniers, qui protestent tous les jours au rond-point Abdoun, dans la capitale jordanienne. Ils ont essayé de mettre fin au rassemblement.

Les autorités de l'occupation répriment le combattant qassamite Abdallah Barghouty et exercent des pressions, physiques et morales, pour lui faire abandonner sa lutte. Elles ont récemment menacé le résistant de lui faire supprimer sa nationalité jordanienne. Le résistant refuse toutes les propositions sionistes, ou jordaniennes, il réclame sa libération et son retour en Jordanie. Il a déclaré qu'il ne cessera sa lutte que lorsqu'il sera en Jordanie.

Les prisonniers grévistes de la faim dans les prisons de l'occupation

Plusieurs prisonniers ont entamé la grève de la faim, aux côtés des 5 prisonniers jordaniens et des prisonniers édministratifs ». Hussam Matar, en grève depuis le 1 juin 2013, Ghassan Alayan, en grève depuis le 15 juin 2013, Khaled Hroub, Said Muslima, Abdallah Barham Ahmad Jalamna Jihad Dweikat, Ali Hassan, Shadi Soukie, Moussa Jumaa, Mohammad Belbel , Iyad Abu Khdayr, Bahaa Srour. Le mouvement de grève de la faim, pour diverses raisons, est considéré par les prisonniers comme étant le moyen le plus approprié dans la situation actuelle, pour faire avancer leurs revendications.

1 – Abolir la détention « administrative »

Plusieurs prisonniers « administratifs » poursuivent la grève de la faim, pour réclamer l'abolition de la détention administrative, forme de torture morale qui menace toute la société palestinienne. Ayman Hamdan, de Beit-Laham est en grève depuis le 28 avril 2013. Il est actuellement détenu dans la prison de Ofer.

Imad Batrane, de la ville d'al-Khalil est en grève depuis le 7 mai 2013.

Ayman Ibtchyie (33 ans) de Doura – al-Khalil, a été arrêté le 9 mai. Il a entamé la grève de la faim, le 23 mai juste après la décision de sa détention « administrative » pour 4 mois. Il a été enfermé dans les cellules de la prison de Ofer.

Adel Herbiyat, 38 ans, de Doura, poursuit la grève de la faim, depuis le 23 mai, pour protester contre sa détention « administrative », qui a été renouvelée pour 6 mois. Il a été enfermé, dans les prisons de l'occupation, pendant 10 ans, en tant que détenu « administratif ».

La détention administrative a été renouvelée de 5 mois pour le détenu, Zein Eddine Shabané (44 ans), professeur l'université polytechnique d'al-Khalil. C'est la deuxième fois que la détention est renouvelée. Zein Eddine Shabané a été arrêté le 3 février 2013. Il est un prisonnier libéré, ayant passé onze ans dans les prisons de l'occupation.

La détention administrative a été renouvelée pour 6 mois, pour le détenu Samer al Barq (39 ans), de Qalqylia, en Cisjordanie. Samer al Barq avait mené une grève de la faim, de 120 jours, réclamant sa libération puis avait arrêté sa lutte après avoir reçu l'assurance des autorités de l'occupation qu'il serait libéré. Mais celles-ci n'ont pas honoré leur engagement. Samer al-Barq a repris la grève de la faim, pendant 43 jours, mais son état de santé s'est nettement détérioré, d'autant plus qu'il a été isolé dans ce qui a lieu d'hôpital à la prison de Ramleh. Samer al-Barq devait être libéré il y a un an et

expulsé vers l'Egypte. Mais l'occupant se venge contre les prisonniers en lutte et accentue sa répression.

2 – Libérer les prisonniers malades

Le prisonnier Bashir Zahia (22 ans), de la ville d'al-Khalil, a subitement été atteint d'une difficulté respiratoire après avoir pris un médicament inconnu, donné par le dispensaire de la prison de Ofer. Pendant 5 jours, le prisonnier perdait constamment connaissance, d'après ses camarades de cellule. Le prisonnier a été arrêté le 17 mars 2013, il est en situation d'arrestation, c'est-à-dire non « jugé ». Il appartient au mouvement du Jihad islamique.

L'occupation interdit au prisonnier Samer Issawi, qui devrait être libéré bientôt, suite à la longue et héroïque grève de la faim menée il y a quelques mois, de faire des analyses médicales. Samer a déclaré à son avocat que son état de santé s'améliore progressivement. Samer Issawi, de la ville d'al-Quds, a mené la grève de la faim la plus longue dans l'histoire de l'humanité. Il a refusé les propositions de l'occupation et de consulats étrangers de libération contre sa déportation.

Nadi al-Assir lance un cri d'appel pour libérer le prisonnier Nour Jaber, du mouvement du Jihad islamique, dont l'état de santé s'est gravement détérioré, suite à la négligence médicale dans les prisons de l'occupation. Nour Jaber se trouve dans la prison Eshel et depuis deux ans, le seul remède dispensé par l'occupant est un analgésique, alors que le résistant souffre de terribles maux, dont il ne sait toujours pas la cause.

Le prisonnier Ayham Fouad Kamamji, 27 ans, de Kafardan dans la province de Jénine souffre d'un mal inconnu, qui affaiblit et ronge son corps progressivement. Il est abandonné sans soin.

Le résistant du mouvement du Jihad islamique, Mu'tassem Raddad, atteint de cancer, est toujours sans soins. Les

organisations de défense des prisonniers craignent qu'il ne soit le prochain martyr pour manque de soins. Mu'tassam Raddad a été condamné à 20 ans de prison pour résistance à l'occupation. Cela fait sept ans et demi qu'il est emprisonné.

Le prisonnier Thaer Halahla, arrêté le 10 avril 2013, n'est toujours pas soigné par les autorités de l'occupation, qui refusent sa libération. Il a été atteint, en prison, de l'hépatite B. Thaer Halahla avait mené la grève de la faim contre la détention administrative, et avait été libéré suite à sa lutte. L'occupant s'est vengé contre lui, en l'arrêtant à nouveau parce que Thaer a été très actif dans le soutien aux prisonniers, notamment dans la ville de Ramallah, que l'occupant juge sous sa domination.

Le prisonnier Mu'tazz Ubaydu de la ville d'al-Khalil, handicapé, n'est pas soigné par l'occupant, comme son état l'exige.

3 – Répression

Plusieurs centres de solidarité avec les prisonniers détenus dans les prisons de l'occupation ont lancé un cri d'alarme face à la vague de répression lancée par l'occupant contre les prisonniers. Des avocats ont rapporté que les prisonniers font face aux brutalités des unités spéciales de la répression, aux insultes, aux mises en isolement, aux rapines (amendes), et aux fouilles pratiquées dans les cellules, même en pleine nuit, empêchant les prisonniers de se reposer. Plusieurs représentants de prisonniers ont été interpellés. La direction carcérale craint une lutte généralisée dans les prisons. Des unités spécialisées pour la répression des prisonniers ont investi la prison du Naqab et ont mené une fouille des cellules pendant plusieurs heures. Des appareils électriques et des effets personnels ont été confisqués.

Par ailleurs, l'occupant maintient toujours en isolement le prisonnier Darrar Abou Sissi, depuis deux ans. Le militant du

Hamas, accusé d'avoir aidé à faire fonctionné les centrales électriques dans la bande de Gaza, malgré le blocus, a été kidnappé le 19 février 2011 en Ukraine, avec la collaboration des autorités de ce pays. Le résistant Darrar Abou Sissi est constamment transféré d'une cellule d'isolement à une autre, de la prison de Ascalan, à Holikadar puis à Eshel. Il souffre de problèmes de vue, et du cœur.

4– Libération

Libération du prisonnier détenu administratif Iyad Abdel Majid Hussayn Shabane 33 ans, de la ville d'al-Khalil, après 30 mois de détention.

Le prisonnier maqdisi Islam Younes Awdeh (23 ans) a été libéré après deux ans et demi de détention dans la prison de Ramon, dans le Naqab, pour s'être opposé aux colons dans Selwan, dans al-Quds occupée.

Le prisonnier résistant Sami Daraghmeh, de Toubas, a été libéré après 9 années de détention. Il appartient au mouvement du Jihad islamique. Il est le frère de trois martyrs tombés dans la résistance à l'occupation.

5 – Statistiques

73 prisonniers palestiniens sont morts sous la torture, depuis 1967. La torture des prisonniers est une pratique légalisée par l'institution sioniste, sous prétexte d'assurer la sécurité de l'entité coloniale. Enfants, femmes ou hommes, tous les prisonniers palestiniens et arabes détenus dans les prisons de l'occupation ont été soumis à des degrés divers de torture, physique ou morale, au cours des interrogatoires subis dans les centres spécialisés pour interrogatoires et tortures. Le martyr Arafat Jaradat est le dernier prisonnier décédé sous la torture.

Les prisonniers résistants Mustafa Amer Mohammad Ghunaymat et Ziyad Mahmoud Ghunaymat, de Sourif dans la région d'al-Khalil,

sont détenus depuis 29 ans. Ils ont été arrêtés le 27 juin 1985 pour avoir résisté à l'occupation. Ils ont été mis en isolement plusieurs fois pendant leur détention. Ils sont âgés tous les deux de 51 ans, mais sont détenus dans des prisons différentes : Mustafa dans la prison de Haddarim et Ziyad dans la prison de Ramon.

Le nombre des prisonnières palestiniennes augmente sans cesse. Deux palestiniennes ont été arrêtées pendant le mois de mai, Sirine Sawatfa de Toubas, a été enlevée à un barrage de l'armée sioniste alors qu'elle revenait de l'université, et Tahrir Qinni, de Nablus, a été arrêtée dans sa maison. 19 prisonnières sont actuellement détenues dans les prisons de l'occupation. Pourquoi l'AP de Ramallah ne réclame pas la libération de Lina Jarbouni, la plus ancienne prisonnière, elle qui a été « omise » de la liste des prisonniers devant être libérés au mois d'octobre 2011 ?

6 – Portrait

Le résistant prisonnier Thabet Mardawi, du bourg de Arraba, dans la province de Jénine, a été arrêté par l'armée de l'occupation le 5 avril 2002, lors de la bataille héroïque du camp de Jénine, où les résistants ont tué plusieurs soldats sionistes et empêché les chars de l'armée la plus importante du monde, d'envahir le camp, pendant plus de dix jours. Thabet Mardawi, des Brigades d'al-Quds, branche armée du Jihad islamique, a été accusé d'avoir planifié plusieurs opérations martyres contre l'occupant. Dès son jeune âge, raconte sa mère, Thabet s'est engagé dans la voie de la lutte contre l'occupation. Il est réputé pour être cultivé et ses connaissances approfondies dans les domaines de la pensée et de la politique. Au cours de sa première détention, pendant quatre ans dans la prison de Meggido, il a achevé l'apprentissage du Coran, alors qu'il était encore adolescent. Il a été ensuite arrêté plusieurs fois, mais a réussi entre temps à obtenir son diplôme de Tawjihi (bac), puis à poursuivre ses études universitaires à l'université ouverte

d’al-Quds, pour étudier l’économie. Après la formation de l’AP, il fut détenu par ses services sécuritaires pendant un an et demi.

Lorsque l’Intifada al-Aqsa est déclenchée, il rejoint la lutte armée contre l’occupant, avec ses frères de combat, dont certains sont tombés martyrs. Il prend la défense du camp de Jénine aux côtés du martyr Mahmoud Tawalbeh et du prisonnier résistant Ali Saffouri, ses frères de combat. Refusant de se rendre, les combattants du camp, de toutes formations politiques, furent encerclés et faits prisonniers. Même blessé, Thabet a refusé de se rendre. Récemment, Thabet Mardawi a été transféré d’une prison à l’autre, de l’isolement à Nafha, vers la prison de Haddarim, puis de nouveau vers Nafha, puis à l’isolement dans la prison de Ramon, par pure vengeance contre ceux qui résistent et tiennent tête face aux bourreaux.

7 – Droits des prisonniers

Biens confisqués : Le centre Ahrar a protesté contre la confiscation par la direction de la prison de Megiddo des œuvres artistiques du prisonnier résistant Nidal Izzidine Fattach, 23 ans, de Salfit, et les menaces d’isolement proférées à son encontre. Pour les sionistes, ces œuvres seraient des préparatifs de fuite, puisqu’elles contiennent des détails relatifs à la prison. La mère du résistant a expliqué que son fils Nidal, détenu depuis le 23 mai 2012, prépare une exposition artistique dès sa libération, qui raconte la détention. De plus, Nidal, qui a été arrêté quelques heures avant de passer ses examens pour l’obtention de la licence d’arts graphiques à l’université an-Najah, à Nablus, prépare un film animé sur le même thème. Le jour de son arrestation, la mère de Nidal a dû présenter et discuter elle-même, devant le jury, le mémoire de Nidal, qui a obtenu son diplôme.

8– Solidarité

Dans une interview, Sheikh Khodr Adnan, dirigeant au mouvement du Jihad islamique en Cisjordanie occupée, a déploré le manque de solidarité avec les prisonniers palestiniens, dans les pays arabes, constatant que les peuples arabes ont détourné les yeux de la Palestine, sans parler des régimes qui n'accomplissent pas leur rôle. Il a insisté sur le fait que seule la résistance et ses opérations armées contre l'occupation pourront libérer les prisonniers, et que l'Autorité palestinienne, bien qu'elle n'empêche pas le mouvement de solidarité, en Cisjordanie, ne fait aucun effort pour libérer les prisonniers. De même, ses appareils sécuritaires poursuivent les militants et résistants et les emprisonnent.

Il a critiqué l'attitude de l'AP de Ramallah qui réclame la libération des prisonniers détenus avant les accords d'Oslo, considérant que c'est une grande injustice que de faire la différence entre les prisonniers, bien qu'il considère que les prisonniers détenus avant les accords d'Oslo méritent toute l'attention nécessaire et une campagne pour les faire libérer. Cette distinction entre les prisonniers risque de « criminaliser » les autres prisonniers.

Il a finalement rappelé l'attitude de la France qui a lancé une campagne internationale et fait pression pour faire libérer le soldat sioniste de nationalité française, alors que la Jordanie refuse même de reconnaître ses propres citoyens.

Plusieurs dizaines de Palestiniens ont manifesté en solidarité avec les prisonniers jordaniens grévistes de la faim, devant l'hopital Soroka, dans Beer Saba', dans le Naqab. La manifestation fut organisée par le haut comité de liaison des masses arabes en Palestine occupée en 48. Des meetings et des protestations publiques se déroulent dans la Galilée (occupée en 1948) en soutien à la lutte des prisonniers jordaniens.

Les familles des prisonniers continuent à protester devant les locaux de la Croix-Rouge internationale à Gaza, réclamant des

visites régulières et la protection de leurs enfants. Aussi, des manifestations régulières se déroulent en Cisjordanie, notamment à Bayt-Lehem et Ramallah, en solidarité avec les prisonniers en lutte et malades, avec la participation des familles des prisonniers.

Une campagne de solidarité avec le prisonnier Mu'tassam Raddad, pour demander sa libération immédiate. Le combattant Mu'tassam Raddad, des Brigades al-Quds, branche armée du Jihad islamique, souffre d'un cancer. Il est transféré d'un hopital à l'autre, dans l'entité sioniste. Le collectif de soutien mis en place pour réclamer la libération de Mu'tassam Raddad et de tous les prisonniers gravement malades lance une campagne de solidarité, qui va culminer entre les 7 et 9 juillet prochain, consistant à faire connaître sa cause et sa situation sur les sites internet ou sur papier. Pour rejoindre le collectif, https://www.facebook.com/BtlnaAnkyfYaJamtKhdwry (en arabe)

Par ailleurs, des messages sms de solidarité avec Mu'tassam Raddad peuvent etre envoyés au numéro suivant 0559120245, ou des appels téléphoniques pour exprimer la solidarité et annoncer des actions en sa faveur.

Le prisonnier « administratif » Thamer Sabaana, écrivain et journaliste, et militant infatiguable pour le soutien aux prisonniers et à leur lutte, écrit à propos des foules palestiniennes enthousiastes saluant le chanteur palestinien, Mohammad Assaf. Tout en accordant de l'importance à la valeur de la culture et notamment la culture nationale et patriotique, Thamer s'est demandé pourquoi de telles foules ne pouvaient pas se mobiliser pour soutenir les prisonniers palestiniens et réclamer leur libération ???

Sans la lutte de ces combattants et résistants, aujourd'hui détenus, ou tombés martyrs ou blessés, la Cisjordanie et la bande de Gaza ne seraient aujourd'hui que des provinces de l'Etat colonial.

Stop à la censure!

COMITE ACTION PALESTINE dénonce la censure et tient à assurer de son soutien Effort 2 Conscience

Communiqué Effort 2 Conscience :

Annulation de concerts suite à la censure de 3 textes par la Direction Générale de l'Association des Centres d'Animation de la Ville de Bordeaux.

L'association EFFORT 2 CONSCIENCE a pris la décision d'ANNULER l'ensemble des concerts de restitution « 1 Corde à son Art – Bordeaux 2013», décision consécutive à la censure de 3 morceaux faite par la Direction Générale de l'Association des Centres d'Animation de la Ville de Bordeaux.

Explications :

Suite au 1er concert de restitution du projet « 1 Corde à son Art – Bordeaux 2013 », qui a eu lieu le vendredi 17 Mai au CIAM, 35 Rue Leyteire à Bordeaux, la Direction Générale de l'Association des Centres d'Animation de Quartiers de la Ville de Bordeaux (ACAQB) a décidé de censurer 3 morceaux écrits par les jeunes.

La Direction Générale de l'Association des Centres d'Animation de Quartiers de la Ville de Bordeaux, nous a imposé leur retrait, sans consultation : ces 3 morceaux étant aux yeux de la Direction Générale incompatibles avec les valeurs prônées par l'ACAQB. L'association prétend que ces textes sont en contradiction avec les articles 3 et 4 des Statuts des Centres d'Animation :

« le respect des convictions individuelles et dans

l’indépendance à l’égard des partis politiques et des groupements confessionnels » (article 3 des Statuts),

« l’esprit laïque, de liberté et de partage, d’ouverture, de dialogue, de pluralisme et de neutralité », en contradiction par voie de conséquence, selon lui avec l’art. 4 des statuts lequel précise que « toute propagande religieuse, politique est interdite ».

Suite à cette censure, nous avons souhaité manifester notre désaccord : E2C a décidé d’annuler les concerts « 1 Corde à son Art – Bordeaux 2013» et suspendre l’intégralité des opérations menées au sein des centres d’animation de la Ville de Bordeaux.

Depuis maintenant 10 ans sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, et depuis 2007 au sein de l’ACAQB, nous nous sommes toujours portés garants des textes défendus sur scène.

Pour le projet « 1 Corde à son Art – Bordeaux 2013 », l’intégralité des morceaux écrits et portés sur scène par les jeunes, est le résultat d’une action hebdomadaire menée d’Octobre 2012 à Mai 2013, au sein des 4 centres d’animation (Argonne, Bacalan, Le Lac, St Pierre).

Ce long processus permet à la jeunesse dans sa pluralité et sa diversité, de poser des mots sur leurs ressentis, leurs points de vue en développant une pensée puis en argumentant : ils parlent de leur vie, de leurs certitudes et de leurs questionnements, et ont bien compris au fil des années le poids de leurs mots.

Cet outil artistique favorise la construction et l’épanouissement individuel, facilite le dialogue et le rapport à l’autre (famille, amis, Institution…) ainsi que la mixité (sexe, géographique, origine sociale, pratiques et sensibilités musicales…).

Suite à la censure de ces 3 morceaux, nous nous posons

désormais les questions suivantes :

Comment ouvrir le débat avec une jeunesse qui s'exprime dans des propos clairs qui ne sont ni diffamatoires ni injurieux, si la censure ne le permet pas ?

Au travers de textes écrits par des jeunes, ouvrir un dialogue co-construit avec le maillage des acteurs socio-éducatifs locaux, représente-t-il une opportunité ou un danger pour la démocratie ?

En attendant de pouvoir rencontrer le Conseil d'Administration de l'ACAQB et les partenaires financiers du projet « 1 Corde à son Art – Bordeaux 2013 » afin de débattre sur ces questions, nous souhaitions remercier familles, jeunes, parents, habitants rencontrés et l'ensemble des acteurs de terrain, professionnels et bénévoles qui œuvrent au quotidien aux côtés de la Jeunesse, qui ont facilité durant ces années la mise en place de ces espaces d'expression essentiels selon nous pour l'épanouissement individuel et la démocratie locale.

Effort 2 Conscience.

N'hésitez pas à partager. Merci.

http://www.effort2conscience.fr/

https://www.facebook.com/pages/Effort-2-Conscience/187765927903014

Voici le premier texte incriminé :

» Couplet :

Deux, trois conneries si tu le veux,

Oui, il vaut mieux faire un long trajet,

Que de tracer une ligne droite.

Je préfère être un naufragé qu'avoir les pensées étroites.

La vie est plus précieuse qu’un sac de lingots d’or,

Mais cela on s’en rend compte un peu trop tard.

Pour la mort c’est quand elle frappe à la porte,

Qu’on dit « non je ne veux pas » ;

Trop tard, elle nous emporte, elle ne tient pas compte des choix.

Jeune égaré de la vie, retrouve vite ton chemin,

Tu seras ravi quand tu reverras les tiens, mais pour l’instant…

Refrain :

Cueille ta vie, le temps passe vite,

On ne sait jamais ce qui nous attend !

Qui t’a dit que ton chapitre était imposé par le temps ?

Ne néglige pas la religion qui peut t’emmener jusqu’à la-haut,

Mène ta vie comme une rébellion,

Sinon tu tombes dans le caniveau.

Couplet :

Chaque jour, on se plaint de la vie

En disant qu’elle n’est pas assez bien,

Mais combien l’ont réellement vécu,

Sachant que personne ne connait d’avance son contenu.

J’ai dû affronter quelques épreuves,

J’ai su gravir tous ses échelons.

Dans cette vie, on n’est que de passage de toute façon.

C’est pour ça que chaque jour on doit faire nos preuves,

La vie est une fleur, qu’elle soit belle ou moche.

Chaque pétale qui se détache, c’est une fleur qui s’envole.

Grâce à elle, du bonheur, tu en as plein les poches.

On craint la mort et critique la vie,

Alors que la nôtre, on ne veut pas que ce soit la fin.

On ne cesse de répéter, comment se relever après avoir vécu l’enfer.

Je dis qu’une vie sans embûche, cela n’existe pas,

Cessez de vous plaindre et regardez combien la vie est belle. «

Soutenir la lutte des prisonniers détenus dans les geôles sionistes (Juin 2013 : N°14)

« Rien ne symbolise mieux que la prison coloniale la lutte à mort qui se joue entre colon et colonisé. Si la prison est l'éventualité certaine du résistant, la résistance est aussi l'horizon

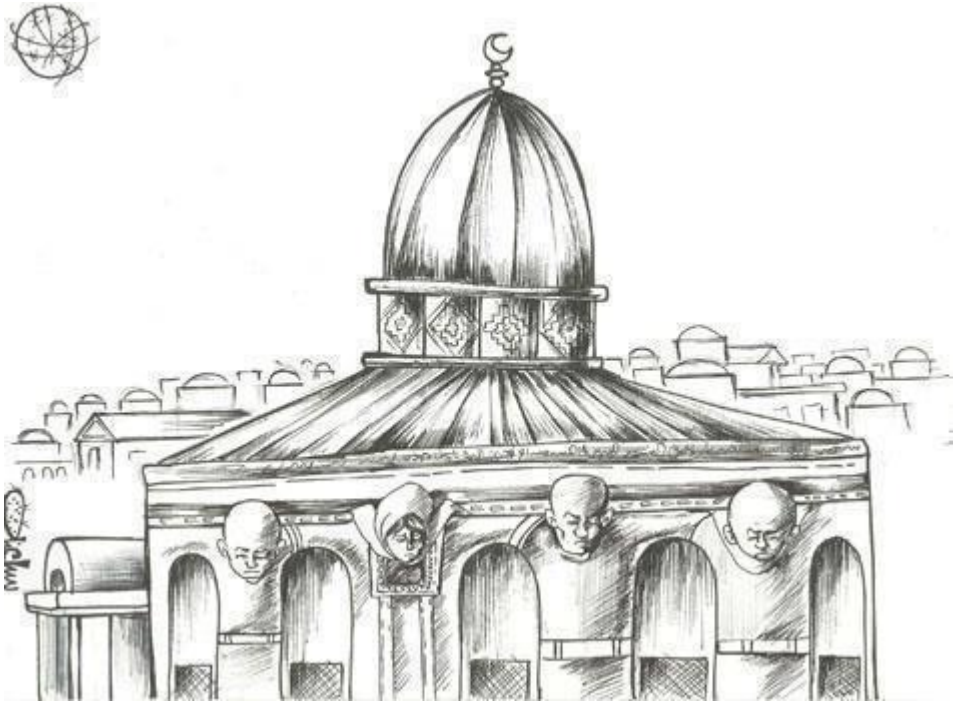

du prisonnier. C'est ce qu'attestent les luttes menées au sein même des geôles sionistes. Les prisonniers sont les martyrs, mais non les victimes de la résistance. Ils en sont les acteurs. Lutter contre la détention administrative et les conditions carcérales, c'est aussi lutter pour que la résistance continue, c'est lutter pour que la société continue d'exister. Parce que le combat des prisonniers est toujours un combat politique, le statut de prisonnier constitue, par conséquent, un repère fondamental de l'identité nationale palestinienne. C'est pourquoi la libération inconditionnelle de tous les prisonniers, palestiniens et arabes, est une revendication centrale de la cause palestinienne.Cette chronique, produite par Rim al-Khatib, se veut être l'écho de cette lutte. Depuis début 2012, les prisonniers en détention administrative ont lancé un mouvement ininterrompu de grève de la faim. Actuellement Samer 'Issawi est en grève de la faim depuis plus de 5 mois (150 jours) »

« Nés libres, nous le resterons »

Soutenir la lutte des prisonniers détenus dans les geôles sionistes

Juin 2013 : N°14

Solidarité avec les prisonniers jordaniens en grève de la faim

Un mois déjà ! Ils sont 28 prisonniers de nationalité jordanienne (mais Palestiniens pour la plupart) à mener la grève de la faim dans les prisons sionistes, réclamant des visites médicales de la part des autorités jordaniennes et l'attention de ces autorités jordaniennes sur leur sort, ainsi que des visites familiales régulières et les prisonniers jordaniens réclament l'intervention des autorités jordaniennes pour les faire libérer. La lettre envoyée par les prisonniers au gouvernement jordanien dénonce leur abandon et les tentatives des autorités jordaniennes de supprimer leur carte d'identité, pour éviter de les compter parmi les sujets de « Sa Royauté » ainsi que la clôture du dossier des 29 prisonniers jordaniens disparus dans les prisons de l'occupation, qui faisaient partie des forces armées jordaniennes.

Trois des prisonniers en grève ont été récemment déplacés vers la prison de Ramleh. Hamzé Dabbas, à partir de la prison du Naqab, Mohammad Rimawi et Alaa Hammad de la prison de Remon. Ils se trouvent à présent dans une seule cellule dans la prison de Ramleh et ce qui tient lieu d'hôpital. Ils ont rejoint le prisonnier Abdallah Barghouty, dirigeant dans les Brigades d'al-Qassam. Abdallah Barghouty avait déjà entamé la grève de la faim il y a un an, pour dénoncer son isolement. Il est vrai que son isolement a pris fin, mais il avait été transféré à la prison de Gilboa où il fut maintes fois battu. A présent, il se trouve dans la prison de Ramleh, après que son état de santé se soit détérioré.

Les parents des prisonniers jordaniens ont manifesté à Amman, devant les sièges du pouvoir, mais les autorités jordaniennes font la sourde oreille et ne veulent pas prendre en main ce dossier qu'elles jugent « problématique », puisque la Jordanie

a signé des « accords de paix » avec l'Etat sioniste. Les familles des prisonniers jordaniens détenus dans les prisons sionistes dénoncent le silence jordanien et réclament un soutien plus vaste pour faire plier les autorités jordaniennes. Certains prisonniers, comme Mounir Mar'î , condamné à 5 perpétuités, sont en prison depuis plus de dix ans. La Jordanie n'a fait aucun geste, ni pour améliorer leurs conditions de détention, ni pour envoyer une équipe médicale, comme le réclament les prisonniers, ni pour faciliter les visites familiales.

De leur côté, les autorités de l'occupation font pression sur les prisonniers grévistes pour les amener à cesser leur mouvement, en leur proposant des visites et des soin médicaux, ce que les prisonniers ont refusé, car ils veulent l'intervention de la Jordanie.

Vendredi 31 mai, des milliers de Jordaniens ont défilé dans les rues de Amman réclamant l'attention des autorités jordaniennes sur le sort des prisonniers jordaniens détenus dans les prisons de l'occupation. Les manifestants ont levé les portraits des prisonniers grévistes de la faim et réclamé leur libération immédiate. Plusieurs manifestations se sont déroulées à Amman pendant le mois de mai, dont celles organisées par le « comité de lutte contre le sionisme et la normalisation » toutes les semaines devant l'ambassade sioniste, et qui réclament par ailleurs la fermeture de l'ambassade et l'expulsion de l'ambassadeur. Les forces de l'occupation et les autorités jordaniennes espèrent que le mouvement prenne fin. Mais les prisonniers ont déclaré vouloir poursuivre leur mouvement, jusqu'au martyre, s'il le faut.

1 – Abolir la détention « administrative »

Ayman Hamdan est toujours en grève de la faim pour réclamer sa libération, depuis le 27 avril dernier. Il refuse sa détention « administrative ». Il a été transféré à la prison de Ramleh pour être soi-disant suivi médicalement, après la détention de

son état de santé.

Le prisonnier Ayman Abu Daoud poursuit la grève de la faim pour protester contre son arrestation après qu'il ait été libéré en octobre 2011 dans le cadre de l'échange des prisonniers. Le prisonnier Imad Batran est en grève de la faim, ainsi que les prisonniers Adel Hraybat et Ayman Btaich, contre leur détention « administrative ». Le prisonnier Samer al-Barq a repris la grève de la faim, qu'il avait arrêtée, suite à la promesse des autorités de l'occupation de le libérer, mais celles-ci ont renié leur engagement. Le prisonnier Iyyad Abu Khdayr a entamé la grève de la faim, lorsque les forces de l'occupation ont refusé sa libération, à la fin de la période fixée pour sa détention. Les autorités de l'occupation lui ont proposé le bannissement vers un pays européen, ce qu'il a refusé.

La détention « administrative » est une forme de torture morale, quand elle n'est pas accompagnée de séances de torture physique, lorsque le militant arrêté est « interrogé » par les services de renseignements de l'occupant. La pratique de la détention « administrative » a été inaugurée par l'occupant britannique en Palestine, lorsqu'il s'est retrouvé face à des révoltes populaires réclamant son départ et la fin de sa politique favorable aux colons sionistes. La détention « administrative » fut intense lors de la première intifada en 1987 puis pendant l'Intifada al-Aqsa, c'est-à-dire lorsque l'occupant commence à craindre le soulèvement et la révolte populaires. Cette pratique s'appuie sur l'état d'exception, régime sous lequel vivent les territoires occupés en 1967.

Les victimes de la détention « administrative » ne sont pas les combattants armés, mais plutôt tous ceux qui militent par leurs écrits, leurs dessins, leurs études, par leur participation aux manifestations et actions contre l'occupation. Malgré cela, la « communauté internationale » refuse de faire pression sur l'occupant pour qu'il arrête cette pratique barbare. La communauté internationale dévoile

encore une fois son visage hypocrite et son alignement aux côtés de l'occupation et de la colonisation sionistes.

Thaer Halahla, détenu « administratif » libéré suite à une longue grève de la faim, a de nouveau été arrêté, parce qu'il a mené la campagne pour la libération des prisonniers et en soutien aux prisonniers grévistes. Sa présence à Ramallah a été jugée insupportable par l'occupant. L'arrestation d'un cadre dirigeant du Jihad islamique en Cisjordanie, le 29 mai, sheikh Sa'îd Nakhlé, dans le camp al-Jalazoun, est une réponse à la participation de ce dernier au soutien actif à la lutte menée par ses frères de combat, Tareq Qaadan et Ja'far Izzidine, libérés après une longue grève de la faim contre leur détention « administrative ». Pour l'occupant, le simple fait d'afficher sa solidarité et d'agir en soutien à la lutte des prisonniers est un crime et notamment dans la zone de Ramallah, que l'occupant considère comme une « ligne rouge ». C'est ce qu'a d'ailleurs noté sheikh Khodr Adnan, ancien prisonnier « administratif » ayant déclenché la lutte des prisonniers par la grève de la faim : « exercer une activité politique de résistance dans la ville de Ramallah est jugé par l'occupant une ligne rouge qu'il ne peut accepter ». Mais l'arrestation du cadre dirigeant du mouvement du Jihad islamique signifie également que la récente lutte des prisonniers, déclenchée depuis plus d'un an et demi maintenant, par la grève de sheikh Khodr Adnane, gêne l'occupant, qui essaie coûte que coûte de mettre fin à cette lutte, en proposant des « solutions » et en réprimant les actions de solidarité. Mais ce que l'occupant n'a pas prévu, c'est que lorsque des prisonniers sont libérés, d'autres prennent la relève, même s'ils ne sont pas des détenus « administratifs », comme c'est le cas pour les prisonniers jordaniens.

Malgré les écrits et les déclarations de quelques personnalités politiques, qui ont remis en cause le mouvement de grève de la faim « individuel » jugeant qu'il épuisait les

prisonniers, ce mouvement s'étend, et les prisonniers, las d'attendre l'unanimité à cause de la division interne palestinienne, qui empêche tout mouvement collectif, entrent dans le mouvement, à tour de rôle, ce qui gêne l'occupant qui transfère les prisonniers d'une prison à l'autre, pour isoler les plus « dangereux », et qui lance ses troupes de répression contre les prisonniers, par vengeance contre un mouvement qu'il ne sait pas par quel bout prendre, et avec qui négocier.

Mais c'est surtout l'élan de solidarité dans les régions palestiniennes qui inquiète l'occupant car, bien qu'il ait chuté depuis la promesse de libération de Samer Issawi, il sait que ce mouvement, faible à l'instant, risque de s'étendre et de prendre des formes offensives, à tout moment. La lutte pour la libération des prisonniers palestiniens, surtout les malades d'entre eux, l'abolition de la détention administrative, est bel et bien entamée, en soutien à un mouvement de grève qui ne cesse de s'étendre, d'autant plus que les arrestations et détentions ont touché près d'un million de Palestiniens.

Que tous les moyens soient utilisés pour populariser la lutte des prisonniers dans les geôles de l'occupation sioniste ! Leur libération et l'abolition de cette forme barbare de répression sont des pas en avant vers la libération de la Palestine.

2 – Libérer les prisonniers malades

La dégradation de l'état de santé des prisonniers est devenue une politique intentionnelle de l'occupation. Depuis plusieurs mois, et notamment depuis la lutte des prisonniers détenus « administratifs » et leur victoire contre l'occupant, celui-ci se venge sur les prisonniers malades mais aussi sur tous les prisonniers, en refusant d'améliorer les conditions de détention. Les organisations internationales agissant pour les droits de l'homme sont les premières responsables de cette situation, mais également l'ONU et ses officines, qui

n’exercent aucune pression sur l’occupant, qui refusent d’aborder cette question dans les tribunes internationales, agissant avec l’Etat colonial comme leur « enfant chéri » et justifiant, par-là, toutes ses pratiques criminelles.

Le résistant Thaer Halahla (33 ans), prisonnier libéré puis à nouveau arrêté en avril dernier, a été atteint d’hépatite virale B suite à des soins dentaires menés en prison. La responsabilité de l’occupant est évidente, mais pourtant, il a essayé de faire croire que le résistant Thaer a été atteint lors de sa courte période de liberté. L’état de santé du résistant s’est nettement dégradée, d’autant plus qu’il avait été libéré il y a environ un an, après 78 jours de grève de la faim. La famille du résistant est très inquiète et réclame sa libération immédiate afin qu’il soit soigné hors de prison. Mais l’occupant refuse, et il a même reporté la date de son « jugement », en renouvelant la période d’attente.

Le prisonnier résistant Mansour Mowqada , détenu dans la prison de Ramleh, n’a toujours pas subi les examens que nécessite la détérioration de son état de santé. Il attend depuis plus de deux mois que l’équipe soi-disant médicale des sionistes examine la tumeur apparue sur son cou.

Le prisonnier Murad Abu M’aylek condamné à 22 ans de détention, est gravement malade. Le ministère chargé des prisonniers à Gaza réclame sa libération immédiate. Arrêté depuis 2006, le résistant Murad a subi la torture lors de l’interrogatoire, entraînant la détérioration de son état de santé.

7 prisonniers souffrant de maladies chroniques ont décidé d’entamer la grève de la faim début juin en protestation de la négligence médicale menée sciemment par les autorités carcérales sionistes.

C’est au tour des prisonniers malades détenus dans la prison de Ramleh de protester en refusant les repas servis par

l’administration pénitentiaire. Ils ont protesté contre l’absence d’un médecin dans ce qui tient lieu d’hôpital.

3 – Libération

L’occupation a déclaré vouloir étudier une liste comprenant les noms de 120 prisonniers palestiniens détenus avant les accords d’Oslo, en vue de les libérer, comme mesure pour activer les négociations avec l’AP. La demande a été faite par Kerry, le ministre des AE américain, qui souhaite la reprise des négociations, sans que les sionistes n’arrêtent la colonisation : une pression supplémentaire sur l’Autorité palestinienne. Cependant, l’AP de Ramallah n’hésite pas à montrer sa bonne volonté envers l’occupant, puisqu’elle continue à arrêter les militants et combattants de la résistance. De plus, au sommet économique de Amman, qui s’est tenu fin mai, le président Abbas a déclaré avoir rendu à l’occupant plusieurs de ses soldats qui s’étaient aventurés en Cisjordanie « avec tous les honneurs possibles » !!

Etudiant à l’université an-Najah de Naplouse, Yasser Manna’ a été libéré après avoir été détenu pendant 7 mois.

Mohammad Najjar, de la ville d’al-Khalil, qui avait entamé une grève de la faim protestant contre la détention « administrative », a été libéré après 7 mois de détention, sur dossier « secret » du Shabak.

Après sept ans de détention, le résistant prisonnier Mas’oud Khalouf (29 ans), de la région de Jénine, a été libéré. Il a demandé, dès sa libération, d’agir pour la libération du prisonnier malade Na’im Khodr, condamné à 9 ans de prison, qui souffre d’un cancer.

Le prisonnier libéré Ayman Sharawneh, qui avait entamé une très longue grève de la faim pour réclamer sa liberté, et qui avait été « éloigné » vers Gaza, a décidé de rejoindre la résistance palestinienne pour kidnapper des soldats sionistes et les échanger contre les prisonniers.

4 – Statistiques

Au cours du mois de mai 2013, l'occupant a émis 50 ordres de détention administrative contre les Palestiniens. Ce chiffre signifie que la révolte des Palestiniens contre l'occupation et les services de l'AP qui la secondent, est en progression. Selon le club des prisonniers, les autorités de l'occupation ont renouvelé la détention de 6 mois pour 30 prisonniers, et de 4 mois pour 15 prisonniers, et 3 mois pour 5 prisonniers. Depuis le début de cette année, 95 Palestiniens de la région d'al-Khalil ont été arrêtés et placés en détention « administrative ».

370 Palestiniens ont été arrêtés au cours du mois de mai, dont 9 femmes et 85 enfants. C'est surtout dans la ville d'al-Qods, qui assiste à l'éclatement d'une révolte de sa jeunesse, que la répression sioniste a été la plus forte, avec 105 Palestiniens arrêtés. Parmi les 370 Palestiniens arrêtés, 30 sont des prisonniers libérés, 6 sont de Gaza, 2 sont journalistes (Mohammad al-Atrash et Uday Harbiyat. Parmi les enfants arrêtés, certains sont âgés de dix ans et l'enfant Khaled Dweik n'a que 9 ans et Umru Dweik, juste 7 ans, dans la ville d'al-Qods.

L'occupation a enlevé 9 femmes, dont Zulaikha Muhtaseb, 52 ans, dans la ville d'al-Khalil, Umayma Qara'in, 44 ans et sa fille Alaa, 20 ans, dans Jabal al-Mukabber dans al-Quds, qui ne furent libérées que 6 heures après.

5 – condamnations

La prisonnière Alaa Issa Jubaa (19 ans) de la ville d'al-Khalil a été condamnée à 27 mois de prison et le paiement de 3000 shekels. La militante Alaa a été arrêtée le 12 juillet 2011, et détenue dans la prison de Hasharon, après avoir été interrogée.

17 prisonnières sont détenues dans la prison de Hasharon, la plupart n'ayant pas été condamnées. La politique répressive de

l’Etat sioniste consiste à allonger autant que possible la détention avant la condamnation, pour empêcher les prisonniers de voir leurs familles.

L’occupation a reporté le jugement des prisonnières Mouna Qaa’dan (plus d’un mois) et Nawal Saadi (quelques jours), membres du mouvement du Jihad islamique. L’occupation avait libéré sheikh Bassam Saadi, époux de Nawal Saadi, détenu « administratif » après plusieurs années de détention, il y a plus de deux mois, et libéré également Tareq Qaadan, le frère de Mouna Qaadan, suite à la grève de la faim qu’il avait menée pour exiger sa libération, il y a un mois.

L’oncle du martyr Yahya Ayyash, dirigeant des Brigades al-Qassam, âgé de 61 ans, Hajj ‘Ata Ayyash, a été condamné à 4 mois de prison et à une amende de 30.000 shekels pour avoir « apporté de l’aide à une organisation ennemie ». Simple vengeance envers homme âgé, solide comme un roc dans sa foi et sa détermination à combattre l’occupation.

6– Solidarité

Des manifestations et sit-ins en Jordanie en soutien aux prisonniers jordaniens détenus dans les prisons de l’occupant. Le silence des autorités jordaniennes envers la cause des prisonniers tourne déjà à la crise politique, alors que le soutien populaire dû à la fermeté des résistants prisonniers devient de plus en plus massif.

En Palestine, une manifestation à Saïda, dans la province de Tulkarm, a eu lieu en solidarité avec les prisonniers malades, pour réclamer leur libération. Plusieurs sit-ins ont lieu régulièrement à Gaza et à Ramallah et Bethlehem en solidarité avec les prisonniers grévistes de la faim et tous les prisonniers.

Trois questions à…Samar Najjar

Samar Najjar est la représentante du comité de soutien à Georges Ibrahim Abdallah.

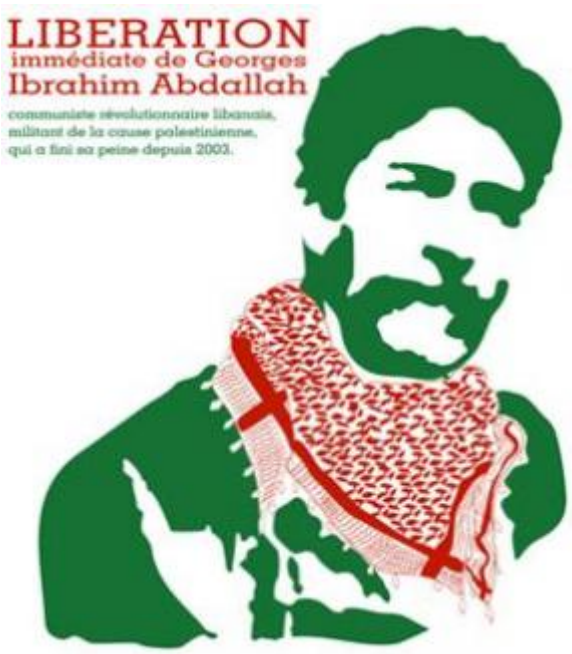

1. Quelle est la situation de votre oncle dont la libération conditionnelle pose question ?

Il a été arrêté en octobre 1984 et condamné à perpétuité en 1987 pour complicité d'assassinat. Sa libération conditionnelle, possible depuis 1999, a été obtenue une première fois en novembre 2003, mais le ministre de la Justice de l'époque, Dominique Perben, avait fait appel et l'a empêchée. Le 21 novembre dernier, une deuxième demande a été acceptée. Le parquet a fait appel mais il a été rejeté le 10 janvier, rendant définitive la décision et possible le retour de Georges dans son pays, le Liban. Pour cela, il faudrait que le ministre de l'Intérieur signe sa sortie de territoire, ce que Manuel Valls se refuse à faire. Pire : la Cour de cassation a estimé impossible cette libération conditionnelle pour des arguties juridiques qui cachent mal des pressions

d’Etat. Les Etats-Unis sont partie civile dans ce dossier.

2. Quand est né le comité de soutien et quel combat mène-t-il ?

Il a été créé au début des années 2000 auprès de Jean-Marc Rouillan d’Action directe pour les même raisons. Georges est un détenu modèle, respecté par ses gardiens et ses codétenus. Il a aujourd’hui 62 ans, a passé 29 ans dans les prisons françaises et mérite de revenir dans son pays. Pour nous, il n’est pas un terroriste : il a toujours agi en résistant pour son pays en guerre, contre des cibles militaires.

3. Quel lien faites-vous avec la soirée sur la Palestine et ses prisonniers ? (1)

Georges est un des prisonniers politiques de la cause palestinienne au même titre que les 4700 personnes emprisonnées. Comme eux ils luttent contre l’occupation.

Sud-Ouest (vendredi 17 mai 2013), recueilli par Yannick Delneste

(1) : cet article est paru à l’occasion de la soirée organisée par le Comité Action Palestine pour la commémoration du 65ème anniversaire de la Nakba.

Soutenir la lutte des prisonniers détenus dans les geôles sionistes (mai 2013 :

N°13)

« Rien ne symbolise mieux que la prison coloniale la lutte à mort qui se joue entre colon et colonisé. Si la prison est l'éventualité certaine du résistant, la résistance est aussi l'horizon du prisonnier. C'est ce qu'attestent les luttes menées au sein même des geôles sionistes. Les prisonniers sont les martyrs, mais non les victimes de la résistance. Ils en sont les acteurs. Lutter contre la détention administrative et les conditions carcérales, c'est aussi lutter pour que la résistance continue, c'est lutter pour que la société continue d'exister. Parce que le combat des prisonniers est toujours un combat politique, le statut de prisonnier constitue, par conséquent, un repère fondamental de l'identité nationale palestinienne. C'est pourquoi la libération inconditionnelle de tous les prisonniers, palestiniens et arabes, est une revendication centrale de la cause palestinienne.Cette chronique, produite par Rim al-Khatib, se veut être l'écho de cette lutte. Depuis début 2012, les prisonniers en détention administrative ont lancé un mouvement ininterrompu de grève de la faim. Actuellement Samer 'Issawi est en grève de la faim depuis plus de 5 mois (150 jours) »

« Nés libres, nous le resterons »

Soutenir la lutte des prisonniers détenus dans les geôles sionistes

mai 2013 : N°13

Les prisonniers jordaniens détenus dans les geôles de l'occupation mènent la grève de la faim illimitée pour réclamer l'attention de la part des autorités jordaniennes, dont des visites médicales régulières et surtout des efforts de la part du gouvernement pour les libérer. Depuis le 2 mai, le dirigeant résistant Abdallah Barghouty (condamné à 67 perpétuités), d'origine palestinienne et détenant un passeport jordanien, participe également à cette lutte. Aussitôt après avoir annoncé sa participation alors qu'il est détenu dans la prison de Gilboa, les autorités carcérales l'ont isolé dans une cellule individuelle. Dans une lettre envoyée à la presse, les prisonniers jordaniens réclament également la vérité sur le sort de dizaines de Jordaniens disparus dans les geôles de l'occupation sioniste et les corps des martyrs que l'Etat de l'occupation confisque jusqu'à présent. Le comité jordanien de soutien aux prisonniers affirme que 27 jordaniens sont détenus par les forces de l'occupation, et qu'il y a 29 « disparus ».

Les prisonniers égyptiens détenus dans les prisons de l'occupation, et dont le nombre s'élèverait à 56 prisonniers, menacent d'entamer la grève de la faim, pour réclamer leur libération. Parmi eux, se trouvent plusieurs enfants, selon le président de l'association égyptienne pour les droits de l'homme, Mahmoud Badawi. Les prisonniers égyptiens se plaignent du désintérêt des autorités égyptiennes envers leur sort, au moment où les sionistes, dont le père du soldat Shalit, organisent des manifestations pour faire libérer l'espion sioniste Tabarin, détenu dans les prisons égyptiennes.

I – Abolir la détention « administrative »

Le prisonnier Ayman Abu Daoud poursuit la grève illimité de la faim, pour protester contre son arrestation et sa condamnation dans les mêmes termes qu'avant sa libération, dans l'opération d'échange d'octobre 2011. Il avait été arrêté pour la première fois en 2004, et condamné à 36 ans de prison. Libéré dans le cadre de l'échange avec le soldat Shalit, il a été de nouveau arrêté le 13/2/2012.

Le prisonnier Ayman Issa Mohammad Hamdan, 30 ans, de Bethlehem, a entamé la grève illimitée de la faim pour protester contre la détention « administrative », et ce à partir du 28 avril 2013. Ayman est détenu depuis le 21 août 2012, sans aucune condamnation ou accusation précise.

2 – Libérer les prisonniers malades

Nombreux sont les prisonniers dont l'état de santé s'est détérioré depuis leur arrestation, à cause des conditions insalubres et inhumaines de leur détention. D'autres prisonniers, blessés au cours de leur arrestation, n'ont pas été correctement soignés par les autorités de l'occupation. Ils subissent des amputations des membres blessés, après plusieurs mois de négligence. D'autres encore furent arrêtés et détenus, alors qu'ils étaient malades, et étaient suivis par des médecins, et prenaient des remèdes. L'occupant les a privés des visites médicales et des remèdes. Leur état de santé s'est alors détérioré. La « communauté internationale » et les associations prétendant défendre les droits de l'homme n'ont jamais condamné la négligence médicale intentionnelle des autorités de l'occupation envers les prisonniers palestiniens. Depuis des dizaines d'années, les associations de la solidarité avec les prisonniers lancent des appels pour sauver tel ou tel prisonnier malade, mais en vain ! Le monde est sourd quand il s'agit de la Palestine, et plus particulièrement des résistants prisonniers palestiniens détenus dans les geôles de l'occupation. Des dizaines de prisonniers malades sont décédés en prison ou juste après leur libération, souvent précipitée d'ailleurs, pour ne pas en supporter les conséquences. Des nouvelles récentes en provenance des prisons signalent que les autorités carcérales réclament à présent que les prisonniers paient eux-mêmes le prix des interventions chirurgicales nécessaires, voulant faire payer au maximum le prix de l'occupation au peuple palestinien lui-même.

Les prisonniers malades détenus dans la prison de Ramlé, dans la pièce qui tient lieu d'hôpital : 1 – Nahed Faraj al-Aqra', 41 ans, prisonnier depuis juillet 2000. Ses deux jambes ont été amputées par manque de soins de sa jambe droite, blessée au cours de son arrestation. 2 – Riad Dakhlallah Ammour, 42 ans, arrêté en mai 2003, condamné à 11 perpétuités. Il est cardiaque, et souffre de plusieurs maux. 3 – Mahmoud Mohammad Salmane, 50 ans, cardiaque. 4 – Amir Farid Yasin Assaad, détenu depuis décembre 2011. Il est semi-paralysé depuis un accident de voiture en 2005. 5 – Son frère Mohammad Assaad, arrêté en décembre 2011. Son état de santé nécessite des soins réguliers puisqu'il souffre d'une maladie touchant les vaisseaux sanguins.6 – Uthman Khalili, 32 ans, détenu « administratif » depuis juillet 2012, paralysé après avoir été victime des forces de l'occupation, avant son arrestation. 7 – Mansour Abdul Aziz Mawqada, 41 ans, détenu depuis juillet 2001. Handicapé par une semi-paralysie et plusieurs graves maladies. 8 – Samer Ali Daoud Uwaysat, 28 ans, blessé par balles au dos. Il subit une intervention chirurgicale où le foie et une partie des intestins sont enlevés. 9 – Khaled Jamal Shawish, 41 ans, arrêté en 2007 et condamné à plusieurs perpétuités. Semi-paralysé depuis qu'il a été blessé par balles au cours de la bataille de Ramallah en 2002. 10 – Salah Eddine Titi, 21 ans, détenu depuis février 2013. Malade de naissance, il a subi plusieurs interventions chirurgicales avant son arrestation. 11 – Ahmad Mahmoud Awad, 20 ans, attend d'être opéré à cause des divers maux dont il souffre. 12 – Ayman Taleb Abu Sitta, 41 ans, arrêté en 1994, il a été récemment opéré. 13 – Mu'tazz Ubaydu, arrêté en avril 2013, blessé il y a deux ans par les forces de l'occupation, son état de santé est grave. 14 – Salah Mohammad Ali Hussayn, 42 ans, arrêté depuis décembre 2012, souffre de plusieurs fractures dans sa jambe gauche.

L'état de santé de Mu'tassem Raddad de Tulkarm s'est une fois de plus détériorée. Le mouvement du Jihad islamique a appelé à des manifestations dans la ville de Tulkarm, pour réclamer sa libération et celle de tous les prisonniers malades. Par ailleurs, 14 prisonniers gravement malades sont détenus dans la prison de Ascalan, selon le prisonnier Nasser Abou Hamid.

3 – Arrestations et condamnations

Le parlement de l'entité coloniale, appelé Knesset, a prolongé la loi permettant de condamner les détenus palestiniens « pour causes sécuritaires » en leur absence, et autorisant le Shabak de garder au secret les prisonniers palestiniens, sans possibilité de consulter leurs avocats, pendant une longue période.

L'occupation a prolongé, pour la quatrième fois, la détention du prisonnier Assaad Izzidine, frère du prisonnier récemment libéré Jaafar Izzidine, de Arraba (Jénine). Assaad n'a nullement été condamné. Il fut arrêté par vengeance à cause de son frère qui a mené la grève de la faim et obtenu sa libération.

Deux professeurs de Naplouse ont été arrêtés : dr. Issam Achkar et dr. Mustafa Shannar, tous les deux professeurs à l'université al-Najah.

Le résistant Salam Zaghl, qui avait poignardé un colon devant le barrage de Zaatara, a été emmené, blessé par balles, à un hôpital à l'intérieur de l'entité coloniale. Les forces de l'occupation ont interdit à l'avocat du club des prisonniers de le rencontrer. Les informations récentes font état de la détérioration de son état de santé.

Le prisonnier libéré qui avait mené une grève de la faim pendant deux mois pour protester contre sa détention « administative », Youssef Shaabane Yassine, a été arrêté dans son village Anin, près de Jénine.

La résistante détenue dans les prisons de l'occupation, Hiba Bdeir, 27 ans, de Bethlehem, arrêtée au mois d'avril dernier, a subi plusieurs formes de torture lors de son interrogatoire, dont la privation de sommeil pendant de longues journées. Emmenée à la prison de Ascalan, elle fut privée de ses médicaments et a dû subir un interrogatoire continu pendant 7 jours. 13 prisonnières sont toujours détenues : Lina Jarbouni, Salwa Hassan, Alaa Jubaa, Hadeel Abou Turki, Asmaa Batrane, In'am Hassanat, Nawal Saadi, Mouna Qaadan, Alaa Abou Zaytoun, Intissar Sayyad, Nuhayl Abou Aycha, Hiba Rizk et Hiba Bdeir.

L'occupant a arrêté à Qalqylia le prisonnier libéré Usama Zahran, 16 jours après que les services sécuritaires de l'Autorité palestinienne l'aient libéré de la prison de Junayd, où il a été détenu 36 jours pour « appartenance au mouvement du Jihad islamique », et a arrêté le prisonnier libéré Fadi Moussa Ghunaymat, 30 ans, dans le bourg de Sourif, province d'al-Khalil.

Le prisonnier et résistant Darrar Abou Sissi, enlevé en Europe par les services de renseignements sionistes pour appartenance au Hamas, est toujours isolé dans les geôles de l'occupation. Son isolement vient d'être renouvelé pour 6 mois supplémentaires, afin de permettre au Shabak de mener des interrogatoires au moyen de la torture.

4 – Libération

Les résistants et cadres dirigeants du mouvement du Jihad islamique, Tareq Qaadan et Jaafar Izzidine, de la ville de Arraba (Jénine) ont été libérés suite à la grève de la faim de 93 jours qu'ils avaient menée contre la détention « administrative ». Ils ont été accueillis au village de Arraba par une foule enthousiaste qui a décidé que seule la lutte et les sacrifices consentis pouvaient mener à la liberté. Les deux résistants avaient accepté la promesse faite par le tribunal de l'entité coloniale que leur détention ne serait plus renouvelée après le 8 mai et qu'ils seraient libérés. A leur sortie de prison, ils ont annoncé que la situation des prisonniers va de pire en pire, et que la répression s'accentue et que les prisons assisteront dans les prochains jours à de nouvelles luttes des prisonniers.

Le combattant fait prisonnier, Hazem Titi, cadre des Saraya al-Quds (branche armée du Jihad islamique) a été libéré après 10 ans et demi de détention. Il avait subi des interrogatoires dans la prison de Petah Tikva, pendant 55 jours, puis transféré dans la plupart des prisons sionistes. Il fut interdit de visites familiales pour « raisons sécuritaires ».

Après 6 ans de détention, l'occupation a décidé de libérer le député résistant Jamal Tirawi. Le tribunal sioniste a finalement décidé que les six années de détention du député n'étaient pas « justifiées », alors qu'il avait été accusé de diriger les Brigades des martyrs d'al-Aqsa (branche militaire du Fateh). Jamal Tirawi avait été arrêté en 2007, dans le camp Balata, près de Nablus.

5 – Statistiques

Les forces de l'occupation mènent, depuis plusieurs mois, une campagne de répression et d'arrestations de la population maqdisie qui a décidé de s'opposer aux mesures de judaisation de la capitale arabo-musulmane de la Palestine. Dans son rapport, le centre d'informations de Wadi Helwa a signalé que l'occupant a arrêté une centaine de personnes au cours du mois d'avril. Les arrestations ont eu lieu dans les quartiers de Issawiya, la ville ancienne, Selwan, Sour Baher et At-Tour. 25 enfants ont été arrêtés, dont certains à peine âgés de 13 ans, dans Issawiya.

Des femmes ont également été arrêtées, dont Inaam Kalamblo, toujours arrêtée dans la prison de Ramlé, Ayda Sidawi et Hiba Tawil.

6 – Mémoires

Le comité pour les libertés, les prisonniers et les martyrs, issu du comité de suivi des masses arabes, dans la Palestine occupée en 1948, a décidé de mener un travail de recherches et de documentation sur l'histoire des martyrs et du mouvement national des prisonniers et des blessés. Il a annoncé, après une réunion regroupant plusieur écrivains et chercheurs, sa décision de rassembler les œuvres écrites par les prisonniers. La recherche prévue commencera à partir de l'occupation britannique de la Palestine.

Elle s'appelle Khadija Shafe'i, elle est âgée de 74 ans. Elle participe régulièrement aux rassemblements de soutien aux prisonniers en lutte, devant le siège de la Croix-Rouge à Gaza, portant la photo d'un prisonnier, qui n'est pas son fils. Elle est la plus ancienne prisonnière de la prison de Saraya, à Gaza sous occupation, puisqu'elle fut arrêtée en 1970. Elle raconte : j'ai été détenue dans la prison de Saraya pendant 5 ans, j'avais 30 ans. J'ai été torturée et insultée. Nous faisions face à la lie de l'humanité. Nous avons alors décidé de mener la grève de la faim, pour faire cesser leurs pratiques inhumaines, et nous étions disposées à aller jusqu'au martyre. Nous avions réussi à mettre fin à beaucoup de leurs pratiques, mais la torture comme les brûlures et les coups ont continué ». Elle se sent toujours fière lorsqu'un prisonnier parvient à sa libérer, grâce à la grève de la faim. Elle dit : la grève de la faim est une arme efficace, elle est plus puissante que les balles parce qu'elle contraint un gouvernement en entier à entendre un individu enfermé entre quatre murs.

Elle fut longtemps exilée de la bande de Gaza, par décision de l'occupation. Mais en 2005, elle revient, en sautant par-dessus le mur de séparation construit entre l'Egypte et Gaza. Elle dit « lorsque j'ai sauté par-dessus ce mur et suis rentrée à Gaza, j'ai senti que je suis libre et que j'ai vaincu l'occupation une fois de plus. La terre de Palestine est ma patrie, j'y ai tous mes souvenirs.

Manifestations en Palestine 48 en soutien aux prisonniers

Plusieurs dizaines de militants actifs, appartenant à plusieurs partis politiques, ont participé à des manifestations et rassemblements à l'intérieur des villes situées dans le « Triangle » et devant la prison de Meggido, en solidarité avec les prisonniers palestiniens et leurs luttes. L'initiative est partie de la ville occupée de Yafa, où les militants ont organisé une chaîne humaine avec pour objectif d'atteindre la prison de Meggido, avec pour principal mot d'ordre : « la voie de la résistance est le seul moyen de votre libération ». Les militants ont salué la famille du prisonnier Karim Younes, du village de 'Ara, doyen des prisonniers palestiniens.

Dans la ville de Tulkarm, plusieurs rassemblements ont eu lieu en soutien au prisonnier Mu'tassam Raddad, prisonnier gravement malade, et pour exiger la libération des prisonniers malades. De même, les prisonniers du mouvement du Jihad islamique ont réclamé, dans un communiqué, la libération du prisonnier Mu'tassam, et lancent un appel pour faire libérer tous les prisonniers malades.

Les leçons de l’Histoire : l’autre 8 mai 1945

Alors que l’Europe s’apprête à commémorer la fin de la seconde guerre mondiale, il est un 8 mai 1945 dont on parle si peu.

Le 8 mai 1945, jour de victoire en Europe, la France fêtait en liesse la libération, la Charte des Nations Unies allait être signée, faisant soi-disant grand cas de l’autodétermination des peuples. Par ailleurs au Caire, la Ligue arabe voyait le jour, redonnant espoir pour la cause générale de l’indépendance.

Alors que la France fêtait la liberté retrouvée, quelle occasion pour le peuple algérien de revendiquer la liberté et l’indépendance pour tous. A Sétif, à Guelma et dans d’autres villes algériennes, la foule envahit les rues en ce 8 mai 1945. Malgré les interdictions, les revendications étaient clairement exprimées : « nous voulons être égaux », « vive l’Algérie libre et indépendante ». Pour la première fois, des drapeaux algériens firent leur apparition dans la foule.

La police tira alors sur les manifestants et fit plusieurs morts, entraînant la colère des Algériens. La révolte se répandit dans tout le Constantinois. La répression fût d’une brutalité extrême, faisant plusieurs dizaines de milliers de victimes algériennes à Sétif, Guelma et Kherrata – on parle de 45 000- et une centaine de morts européens. L’armée procéda à un ratissage systématique, plus de 40 villages furent bombardés, et les milices des colons commirent de nombreux massacres. Sans nul doute, la répression fut ordonnée par le gouvernement de coalition de de Gaulle, et ceci sans aucune protestation des communistes associés au pouvoir qui

considéraient même ce soulèvement comme « hitlérien ». Jamais la France n'a reconnu l'ampleur des massacres.

Les atrocités commises par l'occupant constituèrent un véritable électrochoc pour les Algériens et un déclic pour la mobilisation nationaliste. Les événements du 8 mai 1945 en Algérie furent certainement déterminants pour l'implication des futurs leaders de la résistance et le déclenchement de la révolution algérienne, une dizaine d'années plus tard.

Replacés dans le contexte actuel, le 8 mai 1945 algérien témoigne encore et toujours de l'hypocrisie occidentale. En effet, l'Europe et les USA en appellent à la libération, la démocratie et aux droits de l'homme pour tous, alors que leur objectif n'est que de maintenir leur domination impérialiste sur les peuples et sur les Etats en résistance. Il rappelle aussi aux peuples opprimés qu'il est illusoire de compter sur le soutien des forces dites « progressistes » des pays oppresseurs. Enfin et surtout, il illustre parfaitement que la résistance des peuples dominés, son émergence, sa structuration et son renforcement, sont la conséquence, mais aussi la négation la plus radicale de cette logique de répression et de destruction propre à l'hégémonie occidentale. La victoire et la libération en découlent forcément. La même logique s'applique et s'appliquera en Palestine, et pour tous les peuples opprimés dans le Monde.

Le Comité Action Palestinien souhaite rendre hommage à tous les martyrs de la répression coloniale de mai 45 en Algérie, et plus largement à tous les martyrs et les héros de la guerre d'indépendance algérienne. Ils nous ont montré le chemin sur la voie de la libération.

Palestine : 65 ans de résistance contre le colonialisme

En commémoration de la Nakba

le Comité Action Palestine

organise une soirée information-débat sur le thème

« Libérer al-Quds, libérer la Palestine »

Avec plusieurs intervenants palestiniens et projections de documentaires,

le vendredi 17 mai 2013, 20h30

Salle Condorcet, 12 rue Condorcet, Lormont, Tram A direction Bassens-Carbon blanc, arrêt Gravières.

Palestine : 65 ans de résistance contre le colonialisme

Le 14 mai 1948 est le jour de la création de l'Etat israélien, mais cette date est commémorée par les Palestiniens comme la Nakba, la catastrophe. L'idée initiale selon laquelle la Palestine était « une terre sans peuple pour un peuple sans terre » a constitué l'un des plus grands mensonges de l'histoire et a servi de justification à la politique sioniste de colonisation.

Cette catastrophe prend d'abord la forme d'une prétendue légitimité internationale lorsque l'Onu adopte, le 29 novembre 1947, la Résolution 181, recommandant la partition de la Palestine, partition refusée par les Palestiniens. Non seulement ils étaient spoliés de leur terre, mais en outre 56 % du territoire palestinien étaient attribués aux Juifs, qui

constituaient moins du tiers de la population et possédaient jusque-là à peine 7 % des terres. Cette catastrophe, c'est aussi la destruction, entre 1947 et 1949, de plus de 500 villages palestiniens, dont le plus connu est Deir Yassine, avec ses 250 habitants massacrés par les forces militaires juives.

Cette catastrophe enfin, c'est 800 000 Palestiniens expulsés de leurs terres sans que leur droit au retour ne soit encore reconnu dans les faits. Chassés de leurs terres et niés de tous, les réfugiés palestiniens, qui sont aujourd'hui 7,2 millions,

attendent toujours de retourner chez eux.

Depuis son implantation en Palestine, le sionisme n'a jamais eu d'autres buts que le nettoyage ethnique. Terre conquise et non terre promise, telle est la réalité de cette colonisation de la pire espèce.

Face à ce colonialisme, les Palestiniens n'ont jamais eu d'autres options que la résistance : des révoltes menées dans la Palestine historique en 1936-1939 par Ezzedine al Qassam aux organisations de libération de la Palestine établies dans les camps de réfugiés de Jordanie, de Syrie ou du Liban ; des Intifadas de 1987 et de 2000 à la victoire de la résistance armée à Gaza en 2009 et en 2012, en passant par la libération de cette partie de la Palestine en 2005, les Palestiniens ont toujours fait preuve d'une détermination sans faille. Leur combat rejoint celui de tous les peuples de la région. Car Israël est l'instrument du mouvement sioniste mondial et la base géographique de l'impérialisme, stratégiquement placé au cœur du monde arabe et musulman.

Ainsi, le combat pour l'émancipation des peuples arabes est directement lié à la libération de la Palestine. Parce que l'Occident, avec l'aide de son bastion sioniste a voulu maintenir toute la région sous son emprise, il a soutenu les

pires dictatures, du Maroc à l'Egypte jusqu'aux pétromonarchies du Golfe; il a partout veillé à emprisonner les peuples par des régimes autoritaires aux ordres et à confisquer leurs ressources. Récemment, l'Afghanistan et l'Irak furent envahis pour réduire à néant toute volonté d'indépendance. L'Iran est la prochaine cible. La guerre contre la Libye en 2011 et aujourd'hui contre la Syrie obéissent à la même logique: interventionnisme des forces de l'Otan ou de l'entité sioniste avec la collaboration active de la Turquie, de l'Arabie Saoudite et du Qatar. En Syrie, la stratégie est claire. Il s'agit d'affaiblir l'axe de la résistance au sionisme en s'attaquant à son maillon faible. Il s'agirait également de contrôler tous les Etats situés sur les nouvelles voies d'acheminement des hydrocarbures entre le Moyen Orient et l'Europe, afin de garantir la « sécurité » de l'approvisionnement à partir du Qatar et d'Israël.

Mais malgré toutes ses tentatives depuis 2 ans, l'impérialisme n'a pas réussi à faire tomber le régime syrien. La récente attaque israélienne sur Damas avait principalement comme objectif d'apporter un peu d'air aux mercenaires qui combattent l'armée syrienne, alors que cette dernière était en passe de reprendre toutes les villes tombées aux mains de ses adversaires.

Dans ce combat contre le sionisme et l'impérialisme, la lutte pour la libération de la Palestine constitue depuis près d'un siècle, et surtout depuis 1948, un enjeu central. Aujourd'hui les Palestiniens d'al-Quds, qui se battent au quotidien contre la judaïsation galopante de la ville et l'épuration ethnique, symbolisent cette résistance. Les prisonniers palestiniens en grève de la faim depuis des mois témoignent, quant à eux, de la détermination de cette résistance. Enfin les groupes armés ripostant à chaque attaque sioniste sur Gaza annoncent la victoire à venir. Comme le déclare le représentant du Mouvement du Jihad islamique au Liban, Hajj Abou Imad Rifa'i :

« Jour après jour, le choix de la résistance apparaît comme

étant le seul qui préserve notre cause et nos droits légitimes, qui protège l'unité et les constantes de notre peuple, et en premier lieu le droit à la libération et au retour… La résistance connaît parfaitement la nature de cette entité spoliatrice, qui ne comprend que le langage de la force »

Dans cette perspective, le combat pour le droit au retour des 7,2 millions de réfugiés palestiniens (75 % de la population palestinienne) se poursuit, et ce malgré les tentatives de liquidation de ce droit. Il signe l'illégitimité d'Israël et démontre, qu'après avoir surmonté de multiples attaques, le peuple palestinien, comme les peuples de la région, n'abdiquera pas. Le cours de l'histoire ne s'est pas arrêté aux portes d'Israël. Bien au contraire, les jours de l'entité sioniste sont comptés.

Le Comité Action Palestine œuvre pour la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien, c'est-à-dire la libération de la terre arabe de Palestine.

Il réaffirme les quatre principes suivants :

o La condamnation du sionisme comme mouvement politique colonialiste et raciste.

o Le soutien inconditionnel à la résistance du peuple palestinien et à son combat pour son auto-détermination et son indépendance nationale.

o La reconnaissance du droit inaliénable au retour de tous les réfugiés chez eux.

o La libération de tous les résistants emprisonnés.